



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

### Extrait des délibérations de la réunion du 29 septembre 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 29 septembre 2022, en présence de :

- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Edith CHATELAIS, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- M. Christophe MINIER, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

- 4558 - Élaboration du PLU de la commune de Tôtes (Seine-Maritime) : délégation donnée à Mme Marie-Claire BOZONNET à échéance du 19 octobre 2022
- 4596 - Modification du ZA des eaux usées du territoire de la communauté d'agglomération Caux Seine-Eure Agglo (76) : délégation donnée à M. Noël JOUTEUR à échéance du 19 octobre 2022
- 4559 - Modification n° 1 du PLUi de la Vallée d'Auge (Calvados) : délégation donnée à Mme Marie-Claire BOZONNET à échéance du 25 octobre 2022
- 4616 - Actualisation de l'étude d'impact du projet de parc éolien du Bois Désiré sur les communes de Saint-Pierre-le-Viger et de La Gaillarde (Seine-Maritime) : délégation donnée à Mme Sophie RAOUS à échéance du 7 novembre 2022

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,  
la présidente,

**Signé**

Corinne ETAIX